



Données de référence 2018 (01/01/2018 - 31/12/2018)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 01/03/2019 - 01/10/2019

Objectif :

La CEPEJ a décidé, lors de sa 31^{ème} réunion plénière, de lancer le huitième cycle d'évaluation 2018 – 2020, portant sur les données de l'année 2018.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation précédents pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan). Ceci permettra aux décideurs publics et aux praticiens du droit d'agir en tenant compte de ces informations uniques.

Le présent questionnaire a été adapté par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroître la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

Instruction :

La manière d'utiliser l'application et de répondre aux questions est guidée par deux documents principaux:

- le manuel d'utilisation et,
- la note explicative.

Tandis que la note explicative apporte des définitions et explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre, le manuel d'utilisation est un outil pour vous aider à naviguer dans cette application. Vous pouvez télécharger la note explicative dans son intégralité sur le site web de la CEPEJ. Les explications spécifiques sont également accessibles pour chaque question dans l'application sous l'onglet « Note explicative ». Ce dernier constitue un outil de consultation immédiate lorsque vous répondez aux questions.

Le manuel d'utilisation est accessible dans l'onglet « Documentation » de l'application.

Si vous avez des questions relatives à ces documents ou à l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

1. Informations générales et financières

1.1. Données démographiques et économiques

1.1.1. Habitants et informations économiques



001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[60 359 546]

Commentaires

002. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, les dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national ou fédéral	611 597 266 027 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Niveau territorial/entités fédérales (total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

003. PIB par habitant (en €) en prix courant pour l'année de référence

[29 071]

Commentaires

004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[29 343]

NA

Commentaires

005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1

[]

Autorisation de décimales : 5

NAP

Commentaires

A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 5 :

Sources : ISTAT - Italian National Institute of Statistics

1.1.2. Données budgétaires relatives au système judiciaire



006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux des budgets alloués au ministère public et/ou à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à

la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	3 484 242 772 [] NA [] NAP	3 213 020 250 [] NA [] NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	2 454 880 751 [] NA [] NAP	2 378 161 558 [] NA [] NAP
2. Budget public annuel alloué à l'informatisation	175 550 794 [] NA [] NAP	118 482 186 [] NA [] NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	212 231 488 [] NA [] NAP	208 576 068 [] NA [] NAP
4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	402 245 599 [] NA [] NAP	349 274 551 [] NA [] NAP
5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	392 403 [] NA [] NAP	338 733 [] NA [] NAP
7. Autres (veuillez préciser)	238 941 737 [] NA [] NAP	158 187 154 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : Figures at Q.6 include the budget of both Ordinary and Administrative Justice.

The substantial increment of the budget for “computerization” and “court building” is due to a couple of recent pieces of legislation. One is specifically addressed to Building for the justice system in the regions of southern Italy. Moreover the Budget Law has specifically allocated extra funds to both computerization and building. These funds are also allowed the so-called “horizontal flexibility”, i.e. the possibility of moving unused funds (for any reason) in subsequent years. Therefore it is quite likely to expect a similar level of investments for the future.

As far as the training, please consider that starting from 2017 about 1500 court personnel has been employed (the recruitment is still undergo). All this new personnel need specific training, hence the increase in budget.

007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux des budgets publics alloués au ministère public et/ou à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire	<input checked="" type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

	Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun ?
en matière pénale	() Oui (X) Non
en matière autre que pénale	(X) Oui () Non

S'il existe des exceptions à la règle de payer une telle taxe , veuillez préciser ces exceptions :

008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :

- Courts fees depend on the value of the dispute and they are provided by law.

008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ :

[98]
 NA
 NAP

Commentaires

009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :

[464 172 751]
 NA
 NAP

Commentaires

012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	317 861 899 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	182 215 914 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	135 645 985 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	317 861 899 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	182 215 914 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	135 645 985 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Commentaires Please note that when it comes to legal aid in civil and criminal cases, there is not a specifically approved budget destined for legal aid. For this reason legal aid expenses are paid to the parties regardless of the budget. For statistical reasons, the approved budget is considered as equivalent to the implemented budget. Please also note that the budget allocated to legal aid for administrative justice is 2.071.809 €

012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	317 861 899 [] NA [] NAP	182 215 914 [] NA [] NAP	135 645 985 [] NA [] NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	317 861 899 [] NA [] NAP	182 215 914 [] NA [] NAP	135 645 985 [] NA [] NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : Other than criminal cases at Q.12.1 include both Civil and Administrative Justice.

In Italy, legal aid can be granted for all categories of civil cases: litigious, non-litigious and also ADR. Nevertheless, in respect of the latter, so far the Ministry of Justice hasn't experienced any payment yet.

The implemented public budget allocated to legal aid in 2018 is much higher than in 2016. Generally speaking, legal aid expenses grows at a very high pace. A possible reason for such increase in 2016-2018 might be due to the legal aid granted to migrants. Please also note that such expenses do not exactly reflect the same growth rate of the number of cases for which legal aid has been granted because of a temporal gap between the twos

013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	1 556 454 804 [] NA [] NAP	1 488 952 381 [] NA [] NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

014. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles) :

Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbation du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national

Ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Autre ministère	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Parlement	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Cour Suprême	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Conseil Supérieur de la Magistrature	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Tribunaux	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Organisme d'inspection	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP

Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser : It is to be underlined that the Italian administrative justice is given full budgetary autonomy. The High Council for the Judiciary of the Administrative Justice (Consiglio di Presidenza della Giustizia Amministrativa - CPGA) is entitled to the preparation, adoption and approval of the total administrative court budget and it is the body that manages and allocates the budget among administrative courts.

014-1. (ancienne question 61) Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein des tribunaux ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Président du tribunal	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Directeur administratif du tribunal	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Greffier en chef	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : The answers provided at Q.14.1 describe the management the of the budget of the ordinary justice courts. As far as the Administrative Justice is concerned, the management of the budget at court level is up to the administrative director.

A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 6 à 14 :

Sources : Ministry of Justice – Budget and Accounts Department (Direzione Generale del Bilancio)
 Except for Q.12: Ministry of Justice – (Department of Statistics + Department of Criminal Affairs)

1.1.3. Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3) :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	9 175 774 389 [] NA [] NAP	8 744 055 046 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Tribunaux (voir question 6 ou 7)	(X)	()	()
Aide judiciaire(voir question 12 ou 7)	(X)	()	()
Ministère public (voir question 13 ou 7)	(X)	()	()

In Italy all the above three elements are included.

WARNING: there is a bug in the electronic scheme for this question.

015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Système pénitentiaire	(X)	()	()
Service de probation	(X)	()	()
Conseil supérieur de la magistrature	()	(X)	()
Cour constitutionnelle	()	(X)	()

Service de gestion du système judiciaire	(X)	()	()
Service de l'avocat d'Etat	()	(X)	()
Service de l'exécution	()	(X)	()
Notariat	()	(X)	()
Service d'expertise légale	()	(X)	()
Protection judiciaire de la jeunesse	(X)	()	()
Fonctionnement du ministère de la Justice	(X)	()	()
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	()	(X)	()
Service d'immigration	()	(X)	()
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	(X)	()	()
Autres	()	(X)	()

Si « autres », veuillez préciser :

A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 15-1, 15-2 et 15-3:

Sources : Ministry of Justice – Budget and Accounts Department (Direzione Generale del Bilancio)

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1. Aide judiciaire

2.1.1. Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant d'aller devant le tribunal et durant la procédure ?

- Italian legislation provides that legal aid can also cover ADR procedures. In Italy, there are a plethora of different forms of ADR procedures and some of them are quite new. This is probably one of the reasons why legal aid for ADR is not widespread. Under Italian law, legal aid is granted to everybody, citizen and non citizen, depending on their income. In the first place, the application is filed to the Bar Association. If this application is refused, the applicant can still file a new application before the court. If admitted, the applicant does not have to pay any sum to the lawyer, who can be chosen by the applicant; legal aid fees are directly paid by the state to the appointed lawyer. The fees for legal aid lawyers are set by Law.

017. L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice ?

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

2.1.2. Informations relatives à l'aide judiciaire

020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
TOTAL	371 993 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	371 993 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

En matière pénale	171 314 [] NA [] NAP	171 314 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
En matière autre que pénale	200 679 [] NA [] NAP	200 679 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant : The above figure included number of legal aid granted to administrative proceedings.

021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?

	Assistance gratuite d'un avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non
Victimes	(X) Oui () Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : In Italy individuals who do not have sufficient financial means can be assisted by a free of charge court-appointed lawyer. The lawyer can be chosen by the party within a list of lawyers (such list/registry is held by the court).

022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?

	libre choix de l'avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non [] NAP
Victimes	(X) Oui () Non [] NAP

Commentaires In Italy individuals who do not have sufficient financial means can be assisted by a free of charge court-appointed lawyer. The lawyer can be chosen by the party within a list of lawyers (such list/registry is held by the court).

023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

- (X) Oui
() Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière pénale	11 494 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP

Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière autre que pénale	11 494 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière pénale	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière autre que pénale	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou en raison de l'absence d'un éventuel succès) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire :

025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

le tribunal

une instance extérieure au tribunal

une instance mixte (tribunal/organe externe)

Commentaires In the first place, the application is filed to the Bar Association. If this application is refused, the applicant can still file a new application before the court.

026. Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux personnes physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou autres personnes morales) de financer une action en justice ?

Oui

Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le développement actuel de ce type d'assurance dans votre pays; s'agit-il d'un phénomène en progression ? -

027. La décision judiciaire peut-elle préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
en matière autre que pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 20 et 23 :

Sources : Sources: Q.20:

Q.23:

Ministry of Justice

2.2. Usagers des tribunaux et victimes

2.2.1. Droits des usagers et victimes

028. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement :

	Oui	Adresse(s) internet :
aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	()	(X) http://www.normattiva.it/ https://www.giustizia.it/giustizia/it/mg_1_2.page ; http://www.senato.it/2867 ; https://www.giustizia-amministrativa.it/
à la jurisprudence des hautes juridictions	()	(X) http://www.italgiure.giustizia.it/sncass/ ; https://www.portaledelmassimario.ipzs.it/ ; https://www.giustizia-amministrativa.it/
à d'autres documents (par exemple le téléchargement de formulaires, l'enregistrement en ligne)	()	(X) https://www.giustizia.it/giustizia/it/mg_3.page ; http://webstat.giustizia.it http://pst.giustizia.it ; https://www.giustizia-amministrativa.it/

Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « à d'autres documents » : Legal texts:

<http://www.normattiva.it/> https://www.giustizia.it/giustizia/it/mg_1_2.page

<http://www.senato.it/2867>

<https://www.giustizia-amministrativa.it/>

Case-law of the higher court/s:

<http://www.italgiure.giustizia.it/sncass/>

<https://www.portaledelmassimario.ipzs.it/>

<https://www.giustizia-amministrativa.it/>

Other documents:

https://www.giustizia.it/giustizia/it/mg_3.page (general information about the Italian judicial system)

<http://webstat.giustizia.it> (Department of Statistics within the Ministry of Justice)

<http://pst.giustizia.it>(Electronic Trial Portal)

<https://www.giustizia-amministrativa.it/> (Administrative Justice Portal)

029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais

prévisibles de la procédure judiciaire ?

Oui, toujours

Non

Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaires - Si oui seulement dans quelques situations particulières, veuillez préciser :

030. Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle/viol	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Victimes du terrorisme	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mineurs (témoins ou victimes)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Victimes de violence domestique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Minorités ethniques	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Personnes handicapées	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Délinquants mineurs	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si « autres personnes vulnérables » et/ou « autres modalités particulières », veuillez préciser : The condition of vulnerability is assessed by the judge case by case and it is not limited to the above-listed categories of victims. According to art. 90 quarter of the Italian Code of Criminal Procedure, the condition of vulnerability of the victim depends on a series of elements: age, physical/mental state, type of crime, the modalities and circumstances of the facts/events. The judge takes into consideration: whether the crime was committed with violence, with racial hatred, the nature of the crime (organized crime, terrorism, human trafficking, discrimination) and if the victim is emotionally, psychologically or economically dependent on the offender.

Moreover, there are special laws and a special procedure for trials concerning juvenile offenders.

Other specific arrangements are: psychological assessment and support, interrogation recording, faster procedures, etc.

031-1. Les mineurs peuvent-ils être parties à une procédure judiciaire :

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser pour quelles procédures (civile, pénale, administrative/procédure normale ou accélérée) et à quelles conditions (les mineurs peuvent-ils bénéficier de l'aide judiciaire, d'un avocat, etc.) : In general, minors cannot be a party to a judicial proceeding by their own, not even through a lawyer. There must be a parent or another adult who legally represents them. This legal representative can be either a parent or a guardian. This person acts on behalf of the minor and can appoint a lawyer for them. However there are special circumstances where minors can act independently in court (for example 'emancipated minors' who are authorized by the court to contract marriage). Please also consider that in Italy there's a Juvenile justice system in place since 1934.

032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

Oui, veuillez préciser pour quels types d'infractions :Homicide, sexual violence, serious personal injury, domestic violence, terrorism and human trafficking.

Non

Commentaires

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

Oui

Non

Commentaires

033. Si oui, cette indemnisation provient-elle :

d'un dispositif avec des fonds publics

des dommages et intérêts à payer par la personne responsable

d'un dispositif avec des fonds privés

Commentaires

034. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts octroyés aux victimes par les juridictions ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable : Although no data is available concerning the recovery rate (as such) of the damages awarded by Courts, detailed reports on the activities of the various special public Funds in favour of victims are published every year. As regards 2018, the sum recognized to the victims of organized crime and intentional violent crimes is 36.004.569 euros.

035. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The public prosecutor (as well as the law enforcement agents) shall follow special procedures when assuming information from persons who have been recognized as vulnerable. For instance, the prosecutor may have the support of psychologists or psychiatrists and, in any case, the prosecutor shall ensure that the vulnerable victim requested to provide information is not exposed to contact with the offender and that she/he will not be requested to provide information more than once, except in case of absolute necessity for the investigations. As regards protection measures, the prosecutor may request to the Judge the application against the offender of a ban from the family home, and/or a prohibition of approaching specified places which are habitually attended by the

victim. Moreover, the Public prosecutor has an obligation to inform the Juvenile Court when dealing particularly serious crimes.

036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur "de classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge". (La réponse NAP signifie que le procureur ne peut pas décider de classer une affaire de son propre chef. Une décision d'un juge est nécessaire.)

- () Oui
 () Non
 NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser : The public prosecutor cannot decide to discontinue a case on his/her own. A decision by a judge is needed. Therefore the answer is NAP.

However, the answer might be YES according to a slightly different interpretation. As a matter of fact, the public prosecutor may request Preliminary Investigation Judge to discontinue a case. Such request shall be notified to the victim, if the latter has asked to be notified (in case of offences committed with violence, the notification is always due, regardless of the victim's request). Within 20 days from the notification of the request, the victim may oppose to the public prosecutor's request, by asking for further investigations. If the Preliminary Investigation Judge finds the request inadmissible, he/she discontinues the case. Otherwise, a (non-public) hearing before the Preliminary Investigations Judge is set. During such hearing, the reasons of the party are discussed. The judge will then decide, on the basis of the discussion, whether discontinue the case, or not.

037. Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

	Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
Total	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Durée excessive de la procédure	17 785 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	16 247 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	98 602 155 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Non-exécution des décisions de justice	7 708 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	4 681 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Arrestation injustifiée	1 728 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	895 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	33 373 831 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Condamnation injustifiée	17 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	18 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	14 602 226 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Autre	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) : Please note that the last two columns at Q.37 (number of condemnations and total amount in euros) refer to those compensating procedures cleared (actually paid) in 2018. Therefore, not necessary they refer to compensation procedures initiated in 2018 (first column).

PS: Given the wide diversity of such procedures we believe that the total doesn't make much sense, hence NA.

2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des professionnels de la justice et des usagers des tribunaux pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ? Si oui, à quelles fréquences et à quels niveaux ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
1. Enquêtes auprès des juges	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
2. Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
3. Enquêtes auprès des procureurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
4. Enquêtes auprès des avocats	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
5. Enquêtes auprès des parties	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
6. Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
7. Enquêtes auprès des victimes	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
8. Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

Commentaires - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées :

040. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement du système judiciaire ? (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure)

(X) Oui

() Non

Commentaires

041. Si oui veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Autorité compétente pour traiter de la plainte	Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte
Tribunal concerné	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Instance supérieure	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Ministère de la Justice	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Conseil supérieur de la magistrature	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires

041-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Nombre de plaintes	Montant des indemnisations accordées
Tribunal concerné	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Instance supérieure	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Ministère de la Justice	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Conseil supérieur de la magistrature	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile :

3. Organisation des tribunaux

3.1. Tribunaux

3.1.1. Nombre de tribunaux

042. Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques.

Nombre de tribunaux



42.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	531 [] NA [] NAP
42.2 Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	237 [] NA [] NAP
42.3 Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours suprêmes)	828 [] NA [] NAP

Commentaires In 2012-2013 we went through a major reform of the judicial map. In particular, a great number of justice of peace offices (initially 846) were shut down. However, each Italian municipality had (and still has) the opportunity to preserve the office at their own expenses. For this reason, each year a series of Justice of Peace offices administered by the municipality might be re-opened or closed. 3 justice of peace offices closed between 2017 and 2018.

043. Nombre (entités juridiques) de tribunaux spécialisés (ou ordre judiciaire spécifique) de 1ère instance

	Nombre de tribunaux
Total (il doit correspondre au nombre indiqué à la question 42.2)	237 [] NA [] NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)	22 [] NA [] NAP
Tribunaux des faillites	[] NA [X] NAP
Tribunaux du travail	[] NA [X] NAP
Tribunaux des affaires familiales	[] NA [X] NAP
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	[] NA [X] NAP
Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales	58 [] NA [] NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption	[] NA [X] NAP
Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet	[] NA [X] NAP
Tribunaux administratifs	21 [] NA [] NAP

Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale	[] NA [X] NAP
Tribunaux militaires	4 [] NA [] NAP
Autres tribunaux spécialisés de 1ère instance	132 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autres tribunaux spécialisés de 1ère instance », veuillez donner des précisions : The category “other” category subsumes 29 Minor (or Juvenile) Courts and 103 Tax Courts.

044. Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée [par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux] ?

- () Oui
(X) Non

Commentaires - Veuillez préciser :

045. Nombre de tribunaux de 1ère instance (implantations géographiques) compétents pour une affaire concernant :

	Nombre de tribunaux
le recouvrement d'une petite créance	391 [] NA [] NAP
le licenciement	140 [] NA [] NAP
le vol avec violence	140 [] NA [] NAP
faillite	140 [] NA [] NAP

Commentaires

045-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note explicative ?

- (X) Oui
() Non

Commentaires - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance :

045-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :

[5 000]

Commentaires

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 42, 43 et 45:

Sources : Ministry of Justice

3.2. Personnel des tribunaux

3.2.1. Juges et personnels non-juges

046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)	7 015 [] NA [] NAP	3 192 [] NA [] NAP	3 823 [] NA [] NAP
1. Nombre de juges professionnels de première instance	5 259 [] NA [] NAP	2 278 [] NA [] NAP	2 981 [] NA [] NAP
2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2ème instance)	1 230 [] NA [] NAP	560 [] NA [] NAP	670 [] NA [] NAP
3. Nombre de juges professionnels dans les cours suprêmes	526 [] NA [] NAP	354 [] NA [] NAP	172 [] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : The above figures include 6634 ordinary judges and 381 administrative judges.

047. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)	234 [] NA [] NAP	159 [] NA [] NAP	75 [] NA [] NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance	206 [] NA [] NAP	142 [] NA [] NAP	64 [] NA [] NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2ème instance)	26 [] NA [] NAP	15 [] NA [] NAP	11 [] NA [] NAP
3. Nombre de président(s) de cours suprêmes	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires The above figures include court presidents belonging to both Ordinary and Administrative Justice.

048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel (si possible au 31 décembre de l'année de référence):

	Donnée
Donnée brute	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Donnée en équivalent temps plein	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage.

.....

Non

NAP

Commentaires

049. Nombres de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée) :

	Donnée
Donnée brute	3 453 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Donnée en équivalent temps plein	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

049-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :

	Oui	Non	Echevinage
affaires pénales (infractions graves)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
affaires pénales (infractions mineures)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
affaires familiales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
affaires de droit du travail	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

affaires de droit social	()	(X)	()
affaires commerciales	()	(X)	()
affaires de faillite	()	(X)	()
autre affaires civiles	(X)	()	()

[] NAP

Commentaires - Si autre, veuillez préciser : Judges of Peace deal with small claim civil and commercial disputes and misdemeanour criminal cases.

050. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

050-1. Si oui, pour quell(s) type(s) d'affaire(s) ?

[X] affaires pénales

[] affaires autres que pénales

Commentaires

051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires

052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	22 401 [] NA [] NAP	7 472 [] NA [] NAP	14 929 [] NA [] NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours.	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

2. Personnels non juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision)	14 279 [] NA [] NAP	4 011 [] NA [] NAP	10 268 [] NA [] NAP
3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	4 631 [] NA [] NAP	1 297 [] NA [] NAP	3 334 [] NA [] NAP
4. Personnels techniques	376 [] NA [] NAP	223 [] NA [] NAP	153 [] NA [] NAP
5. Autres personnels non juges	3 115 [] NA [] NAP	1 941 [] NA [] NAP	1 174 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autres personnels non juges », veuillez préciser : The above figures include court staff belonging to both Ordinary and Administrative Justice.

052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés)

	Total	Hommes	Femmes
Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)	22 401 [] NA [] NAP	7 472 [] NA [] NAP	14 929 [] NA [] NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance	18 455 [] NA [] NAP	6 183 [] NA [] NAP	12 272 [] NA [] NAP
2.Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2ème instance)	3 055 [] NA [] NAP	981 [] NA [] NAP	2 074 [] NA [] NAP
3.Total de personnel non- juge auprès des cours suprêmes	891 [] NA [] NAP	308 [] NA [] NAP	583 [] NA [] NAP

Commentaires The above figures include court staff belonging to both Ordinary and Administrative Justice.

053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- pour l'aide judiciaire
- en matière familiale
- pour les ordres de paiement
- pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)

- exécution des affaires civiles
- exécution des affaires pénales
- autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- pour les affaires non contentieuses
- NAP

Commentaires - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions :

054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

- Oui
- Non

Commentaires

054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

- la maintenance informatique
- la formation du personnel
- la sécurité
- les archives
- le nettoyage
- autres types de services (veuillez préciser) : wire-tapping machinery rental

Commentaires As far as the training is concerned, in Italy there are two different public schools that deal with the training of both judges/prosecutors on one hand and civil servants on the other. Both the School for the Judiciary and the National School of Administration are public institutions. Only a limited number of specific subjects are covered by private training companies.

C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 46, 47, 48, 49 et 52

Sources : Sources: Q.46,47,49: High Council of the Judiciary
Q.52 Ministry of Justice – HR Department

3.3. Ministère public

3.3.1. Procureurs et personnel

055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées .

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	2 230	1 226	1 004
	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP

1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	1 886 [] NA [] NAP	998 [] NA [] NAP	888 [] NA [] NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	277 [] NA [] NAP	182 [] NA [] NAP	95 [] NA [] NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours suprêmes	67 [] NA [] NAP	46 [] NA [] NAP	21 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

056. Nombre de chefs des ministères publics.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	188 [] NA [] NAP	147 [] NA [] NAP	41 [] NA [] NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	161 [] NA [] NAP	124 [] NA [] NAP	37 [] NA [] NAP
2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2ème instance)	26 [] NA [] NAP	22 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours suprêmes	1 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus :

057. D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions : In Italy this figure is called "Vice Procuratore Aggiunto". After a period of training, they can assist the public prosecutors. They can be employed in a variety of different tasks: hearings of misdemeanour criminal cases, jurisprudence studies, preparation of the request to discontinue cases, etc.

057-1. Veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) :

[1 795]

[] NA

059. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?

Oui

Non

[] NAP

Commentaires

059-1. Les Parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence

domestique et violence sexuelle ?

Oui

Non

Commentaires

060. Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (sans le nombre de personnels non juges, v. question 52)(répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement pourvus)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public	8 532 [] NA	3 045 [] NA	5 487 [] NA

Commentaires

C2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 55, 56 et 60

Sources : High Judicial Council

3.4.Parité hommes/femmes

3.4.1 Dispositions particulières pour faciliter la parité

061-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de recrutement :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser : In Italy the recruitment of professionals of the above categories, go through a national exam that is totally open to both genders without any quota system.

061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires . Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser : The appointment of lawyers to certain high positions (e.g. Consiglio Nazionale forense - the National Bar) is subject to quotas for women. However, strictly speaking, this must be considered an appointment rather than a promotion.

3.4.2 Au niveau national

061-4. Disposez-vous, au niveau national, d'une ou de plusieurs enquêtes ou rapports récents concernant, en tout ou partie, la répartition hommes/femmes au sein du système judiciaire concernant :

	Oui	Non
les juges	(X)	()
les procureurs	(X)	()
le personnel non-juge	(X)	()
les avocats	(X)	()
les notaires	(X)	()
les agents d'exécution	(X)	()

Pièces-jointes

 Donne in magistratura (aggiorn. marzo 2019).pdf

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ? For each category the distribution males/females is monitored by the relevant judicial body. Judges and prosecutors by the High Council of Judiciary (CSM), non-judge staff and enforcement agents by the Ministry of Justice, lawyers by the National Bar, notaries by the National Council of Notaries (Consiglio Nazionale del Notariato).

061-5. Existe-t-il un programme national ou un document d'orientation visant à promouvoir l'égalité hommes/femmes dans le système judiciaire ?

Oui

Non

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou indiquer le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ? In Italy there is a dedicated office called "Dipartimento per le pari opportunità" (literally Department of Equal Opportunities) within the Presidency of the Council of Ministers which specifically deals with the planning and the implementation of equal opportunities policies. Moreover, the law provides that in each Public Administration there is a special committee called CUG ("Comitato unico di garanzia per le pari opportunità, la valorizzazione del benessere di chi lavora e contro le discriminazioni") for equal opportunities, valorization of the wellbeing of employees and anti-discrimination. This special committee was set up within the Ministry of Justice in 2013.

References:

<http://www.pariopportunita.gov.it>

<http://www.pariopportunita.gov.it/imprese-quote-di-genere-e-pari-oppportunita-nelle-pa/cug-comitati-unici-di-garanzia/>

<https://www.csm.it/web/csm-internet/pari-oppportunita>

https://www.giustizia.it/giustizia/it/mg_1_8_1.page?contentId=SDC909257&previousPage=mg_8_1_3

<http://www.consiglionazionaleforense.it/web/cnf/pari-oppportunita>

061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :

	Oui, veuillez préciser	Non
le recrutement des juges	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
la promotion des juges	<input checked="" type="checkbox"/> CPOM	<input type="checkbox"/>
le recrutement des procureurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
la promotion des procureurs	<input checked="" type="checkbox"/> CPOM	<input type="checkbox"/>
le recrutement du personnel non-juge	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
la promotion du personnel non-juge	<input checked="" type="checkbox"/> CUG Giustizia	<input type="checkbox"/>

Commentaires - Si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires CPOM is the equal opportunities committee within the High Judicial Council (<https://www.csm.it/web/csm-internet/pariopportunita>) while "CUG Giustizia" is the equal opportunities committee within the Ministry of justice.

Please consider that both these bodies deal with gender issues but not specifically with recruitment and or promotion. The main task of these committees is the formulation of opinions and proposals aimed at removing the obstacles that prevent the full realization of equal opportunities between men and women in the judiciary.

061-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution :

(titre, date, nature du texte) Within the Ministry of Justice, which is the competent body for non-judge staff, there is a Special Committee which deals specifically with equal opportunities, valorization of the wellbeing of employees and anti-discrimination This is the link to the ministerial decree (dated 2013) which set up the committee:

The High Council of the Judiciary (CSM), which is the competent body for both judges and prosecutors, has its own Committee on Equal Opportunities. This is the link to the internal regulation of the High Judicial Council which -among other things- set up the committee (see art. 17): <https://csmapp.csm.it/documents/21768/131570/Regolamento+interno+del+CSM/c8d18823-0176-425f-a87c-1161d8b1d6bd>

NAP

061-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution :

(par ex. indépendante, rattachée au ministère de la justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité homme/femme) These committees are independent bodies that fall under the umbrella of the corresponding judicial administration, i.e. the Ministry of Justice and the High Judicial Council.

NAP

061-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :

(par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à recours) These committees are composed of different judicial figures and labour union representatives. Other than consultative functions, these committees are intended to ensure equal treatment and equal opportunities among all employees (protection and safeguard functions).

NAP

3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public

061-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité hommes/femmes concernant l'organisation du travail judiciaire :

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	(X)	()
dans les services du ministère public (procureurs)	(X)	()
pour le personnel non-juge des tribunaux	(X)	()

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et leurs fonctions. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires . Similarly to the Committees at national level, there are also special committees called CUG ("Comitati unici di garanzia per le pari opportunità, la valorizzazione del benessere di chi lavora e contro le discriminazioni") for equal opportunities, valorization of the wellbeing of employees and anti-discrimination which operate at local/district level.

061-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays – au sein des tribunaux ou des ministère public a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l'organisation du travail dans les domaines suivants :

	Oui	Non
Affectation dans les différents postes	()	(X)
Répartition de la charge de travail	(X)	()
Horaires de travail	(X)	()
Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail	(X)	()
Remplacement des personnes absentes	(X)	()
Organisation des audiences	(X)	()
Autres	()	(X)

Commentaires - Si « autres », pouvez-vous préciser ? Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Most actions are addressed to working mothers who can benefit from reduced working hours, teleworking and other special aids.

061-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) :

les mesures prévues (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

061-10. Dans le système judiciaire de votre pays (en se basant éventuellement sur des évaluations, études ou rapports officiels), quelles sont les principales causes d'inégalités dans :

les procédures de recrutement (veuillez préciser) :

les procédures de promotion et l'accès aux fonctions de responsabilité (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

NAP

061-11. Dans vos tribunaux, une attention particulière est-elle portée à la question de la parité vis-à-vis du public ou des usagers de la justice, notamment :

	Oui, veuillez préciser	Non
les magistrats ou personnel des tribunaux sont plus des hommes ou des femmes selon certains types d'affaires	()	(X)
la composition des audiences collégiales est toujours mixte	(X)	()
il existe des statistiques hommes/femmes concernant les personnes qui saisissent le tribunal/les victimes, les auteurs d'infractions, etc.	(X)	()

Commentaires - si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires . Honorary components of the Juvenile Courts must follow specific rules in terms of gender balance. The Department of Statistics and Organizational Analysis within the Ministry of Justice has recently conducted a specific survey on stalking proceedings where the gender of both accused person and victim play a major role in the analysis. Moreover, the Department of Statistics and Organizational Analysis keeps track of femicide proceedings.

3.5 Utilisation des technologies informatique dans les tribunaux

3.5.1 Politiques générales en matière de technologie informatique dans le système judiciaire

062-1. Principes de base et modèles utilisés dans la définition des politiques et stratégies relatives aux technologies informatiques

Organisation

Politiques et stratégies informatiques	<input checked="" type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau des l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> autre
TI Gouvernance informatique	<input checked="" type="checkbox"/> gouvernance au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> gouvernance au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> organisées au niveau des l'unité/partie prenante <input type="checkbox"/> autre

Commentaires

065-1. Dans le cas où il existe une structure nationale qui est en charge de la politique et de la gouvernance stratégique concernant la modernisation du système judiciaire (en s'appuyant, notamment, sur l'informatique) quelle est la composition de cette structure ?

personnels administratifs, techniques et scientifiques seulement

équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/procureurs/etc.) et des personnels administratifs/techniques/scientifiques

autres (préciser en commentaire)

Commentaires - (veuillez préciser si d'autres approches de modernisation ont été mises en œuvre)

065-2. Quel est le modèle d'organisation majoritairement retenu pour mener des projets structurels informatiques dans les tribunaux et la gestion des applications (maintenance, évolution) ?

	Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> No
Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> No
Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> No

Commentaires - veuillez apporter des précisions également en cas d' « autres approches »

065-3. Existe-t-il un dispositif de détection et de valorisation des innovations en matière de technologies de l'information issues d'initiatives personnelles et/ou des tribunaux ?

Oui

(X) Non

Commentaires (précisez notamment les projets ayant connu des développements nationaux)

065-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la mise en œuvre d'une ou de plusieurs des composantes de votre nouveau système d'information ?

(X) Oui

() Non

065-4-1. Si oui, avez-vous mesuré l'impact sur (multiples réponses possibles) :

les processus opérationnels

la charge de travail

les ressources humaines

les coûts

autres, veuillez préciser

Commentaires (veuillez donner des exemples d'impact) The timing for issuing civil injunctions (orders for payments) decreases considerably, ranging from 40 to 50 percent in the larger courts such as Rome, Milan and Naples
Saving of costs for communications and notifications from courts over 50 million euros per year

3.5.2 Sécurité du système d'information des tribunaux et protection des données à caractère personnel

065-5. Existe-t-il des audits indépendants ou autres mécanismes qui contribuent à la politique globale de sécurité concernant le système d'information judiciaire ?

(X) Oui

() Non

Commentaires (précisez notamment si des cadres nationaux de sécurité informatique existent) The subject is regulated by the ministerial decree regarding IT systems

065-6. Une législation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel traitées par les tribunaux ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser notamment : l'existence d'autorités spécifiquement en charge de la protection des données à caractère personnel ; l'étendue des droits conférés aux citoyens dans le cadre spécifique des logiciels utilisés par les tribunaux ; l'existence de contrôles ou de limitations par la loi en ce qui concerne le partage des bases de données traitées par les tribunaux avec d'autres administrations (police, etc.) The Italian Data Protection Supervisor ("Garante per la protezione dei dati personali") is the authority specifically responsible for protection of personal data.

Authorizations and limitations for accessing data are regulated through a specific regulation: strong authentication is always required to access personal data, otherwise data are anonymized.

3.5.3 Bases de données centralisées d'aide à la décision

062-4. Existe-t-il une base de données nationale centralisée des décisions de justice (jurisprudence,

etc.) ?

Oui

No

Commentaires

062-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudence CEDH	Données anonymisées	Base de données de jurisprudence disponible gratuitement en ligne	Ouverture de la base de données de jurisprudence en open data
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser :

062-6. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant les condamnations pénales?

Oui

Non

Commentaires

062-6-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

Mise en relation avec d'autres fichiers européens de même nature

Contenu directement consultable par voie informatique par les juges et/ou les procureurs

Contenu directement consultable à d'autres fins que pénales (matières civiles, administratives)

Commentaires - Veuillez préciser quelle est l'autorité délivrant l'accès The Registry is under the supervision of the Justice Affairs Department of the Ministry of Justice, where the Central Criminal Record Office is located.

3.5.4 Outils d'assistance à la rédaction



062-7. Existe-t-il des outils d'aide à la rédaction dont le contenu est coordonné au niveau national ? (modèles ou bibliothèques de trames, paragraphes pré-rédigés, etc.)

Oui

Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

062-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA

062-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale ?

Oui

Non

Commentaires

062-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

Disponibilité d'outils de dictée simples	Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples	Fonction de reconnaissance vocale
------------------------------------------	---------------------------------------------------	-----------------------------------

Civile et/ou commerciale	() dans tous les tribunaux (X) dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() dans tous les tribunaux (X) dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA
Pénale	() dans tous les tribunaux (X) dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA
Administrative	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [X] NA	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [X] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA

062-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?

Taux de disponibilité :

- (X) 100% - accessible à l'ensemble de l'appareil judiciaire
- () 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
- () 10-49% - dans certains tribunaux seulement
- () 1-9% - dans un seul tribunal
- () 0% (NAP) - Pas d'accès

[] NA

Commentaires

3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires

063-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)

(X) Oui

() Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

063-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/co nnection d'un CMS avec un outil statistique
Civile et/ou commerciale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	(X) accessible aux parties () publication de la décision en ligne () les deux () non accessible [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Entièrement intégré, y compris BI () Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP
Pénale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	() accessible aux parties () publication de la décision en ligne () les deux (X) non accessible [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI (X) Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP
Administrative	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA	(X) accessible aux parties () publication de la décision en ligne () les deux () non accessible [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI () Intégré (X) Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP

063-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national	Service disponible en ligne	Module statistique intégré ou connecté
---------------------	----------------------------------------	-----------------------------	----------------------------------------

Registre foncier	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Registre relatif aux entreprises	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

063-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

	Taux de déploiement de l'outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d'autres ministères (des finances notamment)
Gestion budgétaire et financière des tribunaux	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Gestion des frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autres (préciser en commentaires)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

063-7. Outils de mesure de la charge de travail des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur (Outil permettant de quantifier l'activité des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur – par exemple le nombre de dossiers traités)

Oui

Non

Commentaires

063-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement des outils	Données utilisées pour un pilotage au niveau national	Données utilisées pour un pilotage au niveau local	Outil intégré dans le CMS
Pour les juges	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour les procureurs	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour le personnel non-juge/ non-procureur	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables

064-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité d'introduire une affaire par voie électronique, par exemple un courrier électronique ou un formulaire sur un site internet)

Oui

Non

Commentaires

064-2-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil intégré/connecté dans le CMS
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

064-3. Est-il possible de solliciter l'aide judiciaire par voie électronique ?

- Oui
 Non

Commentaires Legal aid can be requested by electronic means only for Administrative Justice.

064-3-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Solliciter l'aide judiciaire par voie électronique
Taux de disponibilité	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide judiciaire par voie électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Information disponible dans le CMS	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

064-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)

- Oui
 Non

Commentaires Such possibility only applies to Administrative Justice.

064-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Convocations générées par le CMS	Convocation papier obligatoire en parallèle	Consentement de l'utilisateur pour être avisé par voie électronique	Modalités (si autres préciser en commentaires)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	[X]	[]	[]	[] SMS [X] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[X]
Pénale	[]	[]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]
Administrative	[X]	[]	[X]	[] SMS [X] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[X]

Commentaires

064-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

Communication entre le tribunal et les avocats représentant les parties

(X) Oui

() Non

Communication entre le tribunal et les parties non représentées par un avocat

(X) Oui

() Non

Commentaires

064-6-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique
Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Experts (tels que définis dans les Q202 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Services de police judiciaire	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés ? (contentieux de faible valeur, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire)

() Oui

(X) Non

Commentaire : Veuillez décrire le système existant.

064-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition de parties, etc.).

(X) Oui

() Non

Commentaires

064-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par

exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

064-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

(X) Oui

() Non

Commentaires Please note that recording of hearings is NAP for both "Civil and/or commercial" and "Administrative". Since the electronic scheme is designed so that the data for this section cannot be published unless all questions are answered, we are forced to give an answer to both "Type of recording" and "Specific legislative framework".

064-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

064-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

	Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input checked="" type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input checked="" type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement

Commentaires

3.6. Performance et évaluation

3.6.1. Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

066. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

067. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national?

	Oui / Non
dans les tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

dans les services du ministère public

Oui

Non

Commentaires

3.6.2. Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public

077. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui

Non

Commentaires

078. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les tribunaux :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des juges et des personnels des tribunaux

satisfaction du personnel des tribunaux

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

coûts des procédures judiciaires

nombre de recours

taux de recours

clearance rate

disposition time

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

077-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui

Non

Commentaires

078-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les services du ministère public:

nombre de nouvelles affaires

- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé principalement sur les indicateurs définis?

- Oui
- Non

Commentaires

073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser : Quarterly

073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?

- Oui
- Non

Commentaires

073-2. Si oui, quelles mesures sont prises?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère

public basé principalement sur les indicateurs définis?

Oui

Non

Commentaires

073-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser : Quarterly

073-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?

Oui

Non

Commentaires

073-6. Si oui, quelles mesures sont prises?

Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance

Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)

Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

079. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples possible) :

Conseil Supérieur de la Magistrature

Ministère de la Justice

Organe d'inspection

Cour Suprême

Organe d'audit extérieur

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

079-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (réponses multiples possible) :

Conseil supérieur des procureurs

Ministère de la Justice

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

Procureur général /Procureur de la République

Organe d'audit extérieur

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

3.6.3.Mesure de l'activité des tribunaux / des services du ministère public



070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des juges et des personnels des tribunaux

satisfaction du personnel des tribunaux

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

coûts des procédures judiciaires

nombre de recours

taux de recours

clearance rate

disposition time

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public (performance et qualité) :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des procureurs et des personnels des ministères publics

satisfaction du personnel des services du ministère public

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)

coûts des procédures judiciaires

clearance rate

disposition time

pourcentage de condamnations et d'acquittements

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

071. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

Commentaires

072. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?

	Oui (Si oui, veuillez préciser)	Non
dans les tribunaux	()	(X)
dans les services du ministère public	()	(X)

Commentaires Waiting time is monitored only for Administrative Justice.

3.6.4. Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public

080. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :See general comments
- Non

Commentaires

080-1. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal:

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

Commentaires

080-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :See general comments
- Non

Commentaires

080-3. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de chaque service du ministère public?

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)

Non

Commentaires

081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et un bilan d'évaluation) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires

081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, des objectives et une évaluation de l'activité)?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires

3.6.5 Administration des tribunaux

082. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites....) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : It is common practice for Courts and Prosecution Offices to sign memorandum of understanding, often also involving lawyers representatives, engaging all parties in the adoption of organizational measures to facilitate the smooth functioning of the system (e.g. case priority, calendar of the hearings, judicial expenses, etc.). In some cases, (e.g. those involving priority rules) the memoranda are aimed to guarantee the effective implementation of rules of law, while in others they only define best-practices.

082-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes).

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Memorandum of understanding between lawyers and court representatives are widespread also for the management of civil cases. Such agreements are typically envisaged at court level.

3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs

083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui

Non

Commentaires Quantitative performance targets are set in terms of length and timeframe of proceedings. Judges who fail to meet certain requirements may face disciplinary proceedings.

083-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge :

Pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)

Pouvoir législatif

Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)

Président de la juridiction

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du juge ?

Oui

Non

Commentaires

114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui

Non

Commentaires

083-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :

Pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la Justice)

Procureur général /Procureur de la République

Conseil supérieur des procureurs

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du procureur ?

Oui

Non

Commentaires

120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires

C4. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : Ministry of Justice - High Judicial Council

4. Procès équitable

4.1. Principes

4.1.1. Principes du procès équitable

084. Pourcentage de jugements par défaut de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience) ?

[]

[] NA

[X] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée :

085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez brièvement préciser:

085-1. Ratio entre le nombre total de procédures de récusations initiées et le nombre de récusations qui ont abouti (au cours de l'année de référence) :

[]

[X] NA

Commentaires

086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ?

[] Pour les procédures civiles (non-exécution)

[] Pour les procédures civiles (durée)

[] Pour les procédures pénales (durée)

[] NAP

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour Européenne des droits de l'Homme au niveau de l'Etat/au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées):

086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de violation par la Cour Européenne des droits de l'Homme ?

() Oui

(X) Non

[] NAP

Commentaires

D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions dans ce chapitre.

Sources : Ministry of Justice

4.2. Durée des procédures

4.2.1. Informations générales

087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative
- Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges)
- en matière pénale (infractions mineures)
- en matière administrative
- Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements par oral, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

- affaires civiles
- affaires pénales
- affaires administratives

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

4.2.2. Gestion des flux d'affaires – première instance

091. Tribunaux de 1ère instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

	Affaires pendants au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	3 797 952 [] NA [] NAP	3 518 409 [] NA [] NAP	3 618 916 [] NA [] NAP	3 697 445 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	2 331 797 [] NA [] NAP	1 539 174 [] NA [] NAP	1 583 707 [] NA [] NAP	2 287 264 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	1 282 107 [] NA [] NAP	1 929 267 [] NA [] NAP	1 967 089 [] NA [] NAP	1 244 285 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	1 282 107 [] NA [] NAP	1 929 267 [] NA [] NAP	1 967 089 [] NA [] NAP	1 244 285 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

3. Affaires administratives	184 048 [] NA [] NAP	49 968 [] NA [] NAP	68 120 [] NA [] NAP	165 896 [] NA [] NAP	84 621 [] NA [] NAP
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires Administrative cases. – It should be noted that fast-track simplified proceedings are available for dispute resolution in important areas of administrative law, such as public procurement (“rito appalti”). In 2018, the disposition time for such disputes was 237 days in the first instance and 274 days before the Consiglio di Stato (CDS). Furthermore, requests of interim measures are frequent in administrative law cases (about one third of the cases in first instance and half of the cases before the CDS). They provide fast legal protection of the claimant’s rights, often anticipating the final judgment on the merits.

092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :

. Non-litigious cases include -amongst others- divorce and separation by mutual consent, change of divorce/separation conditions, judicial interdiction and incapacitation, hereditament, some family-related procedures, etc.
Under this category also fall the following: order for payment procedures, proceedings for validation of eviction, precautionary proceedings and proprietary measures

093. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :

. NAP

094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	1 240 031 [] NA [] NAP	1 294 888 [] NA [] NAP	1 274 213 [] NA [] NAP	1 260 706 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Infractions graves	1 125 662 [] NA [] NAP	1 127 325 [] NA [] NAP	1 100 702 [] NA [] NAP	1 152 285 [] NA [] NAP	354 578 [] NA [] NAP
2. Infractions mineures	114 369 [] NA [] NAP	167 563 [] NA [] NAP	173 511 [] NA [] NAP	108 421 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

3. Autres affaires	[] NA				
	[X] NAP				

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. The reduction in the number of resolved first instance criminal cases, and consequently the increase in the Disposition Time, between 2018 and 2016 comes from the decriminalization measures introduced in 2016 that led to a sharp increase in the number of case dismissals in that year. Indeed, the data for 2017 are:

Incoming: 1.311.900

Resolved: 1.293.054

Pending: 1.282.406

Disposition time: 362 days

These figures show a positive trend of the DT between 2014 and 2017, maintained in 2018.

4.2.3. Gestion des flux d'affaires – seconde instance



097. Tribunaux de 2ème instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	363 503 [] NA [] NAP	126 600 [] NA [] NAP	150 011 [] NA [] NAP	340 092 [] NA [] NAP	150 260 [] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	358 157 [] NA [] NAP	118 052 [] NA [] NAP	141 492 [] NA [] NAP	334 717 [] NA [] NAP	150 061 [] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	5 346 [] NA [] NAP	8 548 [] NA [] NAP	8 519 [] NA [] NAP	5 375 [] NA [] NAP	199 [] NA [] NAP

2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	5 346 [] NA [] NAP	8 548 [] NA [] NAP	8 519 [] NA [] NAP	5 375 [] NA [] NAP	199 [] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
3. Affaires administratives	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. -

098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	277 376 [] NA [] NAP	115 144 [] NA [] NAP	117 836 [] NA [] NAP	274 684 [] NA [] NAP	113 983 [] NA [] NAP
1. Infractions graves	272 411 [] NA [] NAP	110 567 [] NA [] NAP	113 509 [] NA [] NAP	269 469 [] NA [] NAP	113 064 [] NA [] NAP

2. Infractions mineures	4 965 [] NA [] NAP	4 577 [] NA [] NAP	4 327 [] NA [] NAP	5 215 [] NA [] NAP	919 [] NA [] NAP
3. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. -

4.2.4. Gestion des flux d'affaires – Cour suprême



099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	135 331 [] NA [] NAP	48 538 [] NA [] NAP	45 087 [] NA [] NAP	138 782 [] NA [] NAP	67 085 [] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	106 511 [] NA [] NAP	36 470 [] NA [] NAP	32 002 [] NA [] NAP	110 979 [] NA [] NAP	53 490 [] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.3. Autres affaires non contentieuses	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
3. Affaires administratives	28 418 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	11 657 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	12 646 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	27 429 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	13 552 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autres affaires	402 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	411 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	439 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	374 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	43 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. The increase of the incoming civil litigious cases is ascribed to proceedings related to immigration matters. There is no specific explanation for the increase of resolved administrative cases. Other cases represent residual cases, such as cases regarding the competence or jurisdiction of the courts, correction of material errors.

099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

Oui

Non

Commentaires -

099-1-1. Si oui, veuillez indiquer le nombre :

d'affaires reçues par la Cour suprême ? [36 881]

d'affaires classées par cette procédure ? [5 381]

Commentaires -

100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	30 266 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	51 956 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	57 573 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	24 609 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	53 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Infractions graves	25 424 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	43 797 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	48 069 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	21 152 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	43 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Infractions mineures	605 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 074 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 206 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	473 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

3. Autres affaires	4 197 [] NA [] NAP	7 085 [] NA [] NAP	8 298 [] NA [] NAP	2 984 [] NA [] NAP	10 [] NA [] NAP
---------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	-------------------------

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. Following the introduction of the new item “other” at Q100, the Supreme Court has revised and ameliorated their classification of cases. The misdemeanour category now includes not only the proceedings coming from the justice of peace offices but also all those minor offences which are punished with fines. “Other cases” (point 3) can be related to procedures pending in first or second instances (jurisdiction or competence conflicts between other courts), or pending in other countries (rogatory or capture instances); “Other cases” can be also related to decisions regarding the execution of imposed punishments (for example regarding the end or a change (home detection) of the imprisonment), or related to the correction of material errors on Highest Court’s sentences.

4.2.5. Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques



101. Nombre d'affaires de divorce contentieux, licenciement, faillite, vol avec violence, homicide volontaire, relatives aux demandeurs d'asile et relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.
Divorce contentieux	47 638 [] NA [] NAP	34 968 [] NA [] NAP	35 701 [] NA [] NAP	46 905 [] NA [] NAP
Licenciement	18 661 [] NA [] NAP	19 323 [] NA [] NAP	20 716 [] NA [] NAP	17 268 [] NA [] NAP
Faillite	11 140 [] NA [] NAP	30 772 [] NA [] NAP	31 996 [] NA [] NAP	9 916 [] NA [] NAP
Vol avec violence	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Homicide volontaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	54 857 [] NA [] NAP	48 891 [] NA [] NAP	42 101 [] NA [] NAP	61 647 [] NA [] NAP
Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	[X] NA [] NAP	2 224 [] NA [] NAP	2 846 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires Employment dismissal cases are strongly correlated with the economic trend. The number of employment dismissal cases used to be very high when the economic crisis was at its peak. Now the economy is getting better and therefore the number of these cases is going down.

The strong increase of cases related to asylum seekers was even addressed by the president of the Supreme Court during his speech on the occasion of the inauguration of the judicial year. The reason of such increase depends on the immigration flow. Cases related to the right of entry and stay for aliens are dealt by the administrative justice and for this reason they were not considered in 2016.

101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours

juridictionnels relatifs aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

. The Italian asylum system foresees a single regular procedure, the same for the determination of both refugee status and subsidiary protection status. The asylum claim can be lodged either at the border police office or within the territory at the provincial Police station (Questura).

The police authorities send the registration form and the documents concerning the asylum application to the Territorial Commissions or Sub-commissions for International Protection (Commissioni territoriali per il riconoscimento della protezione internazionale) (CTRPI) located throughout the national territory, the only authorities competent for the substantive asylum interview. Asylum seekers can appeal against a negative decision issued by the Territorial Commissions within 30 days before the competent Civil Tribunal.

102. Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal). La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'exécution.

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1ère instance (en jours)	Durée moyenne en 2ème instance (en jours)	Durée moyenne en 3ème instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
Affaires civiles et commerciales contentieuses	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	1 157 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	1 221 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Divorce contentieux	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	573 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	389 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	679 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Licenciement	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	395 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	419 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	674 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Faillite	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	122 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/>] NA <input checked="" type="checkbox"/> X] NAP	1 259 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Vol avec violence	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	199 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Homicide volontaire	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	198 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP

Commentaires ---

103. Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux) :

. Separation by mutual consent and uncontested divorce are also possible without judicial procedure. In particular through an ADR procedure called "negoziato assistita" (literally assisted negotiation) or alternatively directly to the public register office without the intervention of the lawyer.

104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102? Veuillez décrire la méthode de calcul.

. The average length is calculated as the arithmetic mean of the actual lengths of cases resolved in 2018 (the reference year).

4.2.6. Gestion des flux d'affaires – ministère public



105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles) :

- diriger ou superviser l'enquête policière
- mener des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autres attributions significatives (veuillez préciser) :

Commentaires

106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

- affaire civiles
- affaires administratives
- affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

107. La gestion des affaires par le procureur : nombre total des affaires pénales en première instance

	Reçues par le procureur au cours de l'année de référence	Classées sans suite par le procureur (v. 108 ci-dessous) au cours de l'année de référence	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	Portées devant les tribunaux
Nombre total d'affaires pénales traitées en première instance par le procureur	2 970 518	2 214 462	9 088	554 106
	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été portées par le procureur devant les tribunaux par le biais de cette procédure?

	Nombre de procédures du plaider coupable
Total	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Avant que l'affaire ne soit portée devant les tribunaux	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Pendant la procédure judiciaire	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

108. Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur.

	Nombre d'affaires
Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur (1 + 2 + 3 + 4)	2 214 462 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
1. Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	1 381 932 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Classées sans suite par le procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	819 687 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
3. Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	12 843 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

109. Est-ce que ces données incluent le contentieux routier ?

Oui

Non

Commentaires

D2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 91, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 107, 107-1 et 108.

Sources : Ministry of Justice - Department of Statistics and Organizational Analysis Except for Q.99: Supreme Court of Cassation and the Council of State

5. Carrière des juges et procureurs

5.1. Recrutement et promotion

5.1.1. Recrutement et promotion des juges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

[X] principalement par concours (concours ouvert)

[] principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience professionnelle dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

[] une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

[] autre (veuillez préciser) :

Commentaires

111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

[] une instance composée seulement de juges

[] une instance composée seulement de non juges

[X] une instance composée de juges et de non juges

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

112. La même instance (Q.111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges: (plusieurs réponses possibles)

[] Concours / Examen

[X] Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

[] Absence de procédure spécifique

Commentaires - Veuillez préciser comment se déroule la promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen):

113-1. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un juge? (plusieurs réponses possibles)

[X] Les années d'expérience

[X] Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)

[X] La performance (quantitative)

[X] Les résultats d'évaluations

[] Les critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)

Autre(s)

Aucun critère

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.2.Statuts, recrutement et promotion des procureurs

115. Le ministère public est-il :

statutairement indépendant

sous l'autorité du ministre de la Justice ou une autre autorité centrale

autre (veuillez préciser) :

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (mutation, nomination...).

115-1. La loi, ou une autre réglementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

116. Comment sont recrutés les procureurs ?

principalement par concours (concours ouvert)

principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

une instance composée seulement de procureurs

une instance composée seulement de non procureurs

une instance composée de procureurs et de non procureurs

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

118. La même instance (Q 117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

Oui

Non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs ?High Judicial Council

Commentaires

119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs: (plusieurs réponses possibles)

Concours / Examen

Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

Absence de procédure spécifique

Commentaires - Veuillez préciser comment se déroule la promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

119-2. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un procureur?

Les années d'expérience

Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)

La performance (quantitative)

Les résultats d'évaluations

Les critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)

Autre(s)

Aucun critère

Commentaires - Veuillez préciser tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.3.Mandat et retraite des juges et procureurs

121. Le mandat des juges est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :

Pour des raisons disciplinaires

Pour des raisons organisationnelles

Pour d'autres raisons (veuillez préciser les modalités et garanties) :

Non

Commentaires

122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :

Non

Commentaires

123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?

() Oui, durée de la période probatoire (en années) :

(X) Non

Commentaires

125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années)? Est-il renouvelable ?

[]

[] NA

[X] NAP

Commentaires

125-1. Est-il renouvelable ?

() Oui

() Non

[X] NAP

Commentaires

126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années)?

[]

[] NA

[X] NAP

Commentaires

126-1. Est-il renouvelable ?

() Oui

() Non

[X] NAP

Commentaires

E1. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : Ministry of Justice – Magistrates Department

5.2. Formation

5.2.1. Formation des juges



127. Types de formations proposées des juges :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
---------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges :

5.2.2. Formation des procureurs

129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue générale	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue à l'éthique	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Commentaires

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

	Fréquence de la formation continue
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs :

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Une institution pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une institution pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une institution commune pour juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires

131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s)?

	Budget de l'institution pour l'année de référence, en €
Une institution pour les juges	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Une institution pour les procureurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Une institution commune pour les juges et procureurs	13 123 758 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?

131-2. Nombre de formation continue (en jours) organisées par l'institution de formation judiciaire

à l'intention des juges, des procureurs, du personnel non-juge et du personnel non-procureur

	Nombre de formation continue organisée, en jours (sans e-learning)	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
Total	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Seulement pour les juges	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Seulement pour les procureurs	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Seulement pour le personnel non-juge	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Seulement pour le personnel non-procureur	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Autres formations communes	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires :

E2. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : Ministry of Justice

5.3.Exercice de la profession

5.3.1.Salaires et avantages des juges et procureurs

132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaires annuels brut, en €	Salaires annuels net, en €	Salaires annuels brut en monnaie nationale	Salaires annuels net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	56 263 [] NA [] NAP	34 758 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du président de la cour)	186 637 [] NA [] NAP	99 203 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Procureur au début de sa carrière	56 263 [] NA [] NAP	34 758 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).	186 637	99 203		
	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Retraite spécifique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Logement de fonction	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autre avantage financier	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

NAP

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Recherche et publication	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Arbitrage	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Consultant	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Fonction culturelle	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Fonction politique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Médiateur	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Autre fonction	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
-----------------------	-------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser.

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Recherche et publication	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Arbitrage	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Consultant	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Fonction culturelle	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Fonction politique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Médiateur	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autre fonction	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :

139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser les conditions et éventuellement les montants:

5.3.2 Institution/organe d'éthique

138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?

- Oui
 Non

Commentaires

138-1. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?

- juges uniquement
- juges et représentants d'autres professions juridiques
- autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-2. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?

- Oui
 - Non
- [] NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

[] NAP

138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?

- Oui
- Non

Commentaires

138-4. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?

- procureurs uniquement
- procureurs et représentants d'autres professions juridiques
- autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-5. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?

- Oui
 - Non
- [] NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

[] NAP

5.4.Procédures disciplinaires

5.4.1.Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions

140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (plusieurs options possibles) ?

- [] Justiciables
- [] Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique
- [X] Cour suprême
- [] Conseil supérieur de la magistrature
- [] Tribunal ou autorité disciplinaire

- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :Minister of Justice
- Autre (veuillez préciser) :
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (plusieurs options possibles) :

- Citoyens
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur Général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :Minister of Justice
- Autre (veuillez préciser) :
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges ? (plusieurs options possibles)

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs ? (plusieurs options possibles)

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur Général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)

- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

5.4.2. Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions

144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	128 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	64 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	17 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	13 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	93 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	41 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	18 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	10 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : The above figures do not include 2 disciplinary proceedings against administrative judges.

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	53 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	18 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	33 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	11 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

4. Amende	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
5. Diminution de salaire temporaire	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
6. Rétrogradation de poste	4 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP
7. Mutation géographique dans un autre tribunal	4 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP
8. Démission	6 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
9. Autre	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
10. Révocation	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons. The above figures do not include 3 sanctions to administrative judges.

E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 144 et 145 :

Sources : High Judicial Council

6. Avocats

6.1. Profession d'avocat

6.1.1. Statuts de la profession d'avocat

146. Nombre d'avocats exerçant dans votre pays :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	234 386 [] NA	122 556 [] NA	111 830 [] NA

Commentaires

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui ()

Non (X)

148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice :

[]

[] NA

[X] NAP

149. Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice (plusieurs options sont possibles) pour les :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Affaires civiles	[X]	[X]	[X]
Affaires de licenciement	[X]	[X]	[X]
Affaires pénales - Défendeur	[X]	[X]	[X]
Affaires pénales - Victime	[X]	[X]	[X]
Affaires administratives	[X]	[X]	[X]

[] NAP

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des avocats :

149-0. En cas d'absence de monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients au tribunal :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Organisme de la société civile	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Membre de la famille	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Personne concernée elle-même	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Syndicat	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autres	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si « autres », veuillez préciser. De plus, veuillez préciser pour les catégories mentionnées quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) :

149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?

[] Activité notariale

Arbitrage/médiation

Mandataire

Syndic de copropriété

Agent immobilier

Autres (veuillez préciser) :

Commentaires

149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?

Avocat indépendant

Avocat salarié

Avocat d'entreprise

Commentaires

150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

un barreau national

un barreau régional

un barreau local

Commentaires

151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

Oui

Non

Commentaires - Si non, veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:

152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires

153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 146 et 148 :

Sources : National Bar Association (Consiglio Nazionale Forense)

6.1.2.Exercice de la profession

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?

Oui

Non

Commentaires

155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui, la loi contient des règles

Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles

Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

Commentaires

6.1.3.Standards de qualité et procédures disciplinaires

157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés?

158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :

le Barreau

le législateur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

la prestation de l'avocat

le montant des honoraires

Commentaires - Veuillez préciser :

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

Le juge

Le ministère de la Justice

Une instance professionnelle

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions
Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Amende	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons :

7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives au règlement des litiges

7.1 Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

7.1.1. Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

Oui

Non

Commentaires

163-1. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

Avant/à la place de la procédure devant le tribunal

Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure contentieuse en cours

Pas de médiation obligatoire

Commentaires - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés : Real rights, condominium disputes, division of assets, wills and inheritance, leasing, family covenants and agreements, loans, business rents, medical malpractice damages, libel, insurance, bank and financial contracts.

163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur?

Oui

Non

Commentaires - Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal ?

	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires familiales	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires pénales	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires liées aux consommateurs	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de médiateurs	24 010 [] NA [] NAP	13 685 [] NA [] NAP	10 325 [] NA [] NAP

Commentaires The above figures refer to public mediators who deal with civil and commercial mediation procedures. Therefore these figures do not include mediators in family matters (818) nor in consumer cases.

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:

	Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent pour débiter une médiation	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	Nombre d'affaires conclues par un accord de règlement
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles et commerciales	76 569 [] NA [] NAP	72 815 [] NA [] NAP	19 878 [] NA [] NAP
2. Affaires familiales	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Affaires administratives	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

5. Affaires pénales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
6. Affaires liées aux consommateurs	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la source : Figures for this question cannot be compared between 2018 and previous years. The current answer reflects the way the question has been rephrased compared to 2016. In 2016 it read “Number of judicial mediation procedures” whereas in 2018 it was changed into “Number of cases for which the parties agreed to start mediation”. In Italy one party may initiate a mediation procedure and the other party may decide to take part to it or not. To clarify things, please consider that in 2018 in Italy 258.786 mediation proceedings were initiated. Both parties showed up at the first mediation meeting in only 76.569 mediation proceedings. Please also note that these figures refer to private mediation. For some matter subjects the mediation is mandatory and it is managed by private mediation companies. Please note that the above figures refer to mediation procedures monitored by the Ministry of Justice. In Italy, there is a plethora of different forms of ADR procedures and some are not so widespread. Court-related mediations do exist for both family cases and labour cases but such mediation proceedings are not monitored by the Ministry of Justice; this is why they were not considered in 2016.

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

- la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal
- l'arbitrage
- la conciliation (si différente de la médiation)
- d'autres mesures alternatives au règlement des litiges (veuillez spécifier) : Joint Settlement

Commentaires

G1. Veuillez indiquer la source de la réponse à la question 166 :

Source : Department of Statistics and Organizational Analysis (within the Ministry of Justice)

8. Exécution des décisions de justice

8.1. Exécution des décisions en matière civile

8.1.1. Fonctionnement

169. Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires

170. Nombre d'agents d'exécution

Total	Hommes	Femmes

Nombre d'agents d'exécution	2 718 [] NA	1 292 [] NA	1 426 [] NA
------------------------------------	-----------------	-----------------	-----------------

Commentaires

171. Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles) :

- des juges
- des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques
- des huissiers de justice attachés à une institution publique
- autre

Commentaires - Veuillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs) :

171-1. Les agents d'exécution ont-ils le monopole dans l'exercice de leur fonction ?

- Oui
- Non

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des agents d'exécution ou au contraire des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés:

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Saisie des immeubles	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Saisies des rémunérations	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Mesures d'expulsion	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non [] NAP

Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?

- Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- Recouvrement de créances
- Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- Séquestres
- Constats
- Service des audiences près les juridictions
- Conseils juridiques
- Procédures de faillites
- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

Commentaires

172. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?

- Oui
- Non

Commentaires

172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires

173. La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par (la réponse NAP signifie que la profession n'est pas organisée) :

une instance nationale

une instance régionale

une instance locale

NAP

Commentaires

174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

175. Est-ce que les frais d'exécution sont librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui

Non

Commentaires

H0. Veuillez indiquer les sources pour la réponses à la question 170 :

Source : Ministry of justice

8.1.2.Efficacité des services d'exécution

177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?

une instance professionnelle

le juge

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

179. Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés ?

180. Si oui, qui est chargé de formuler ces normes de qualité ?

- un organisme professionnel
- le juge
- le ministère de la Justice
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?
Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.**

- absence de toute exécution
- non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques
- manque d'information
- durée excessive
- pratiques illégales
- supervision insuffisante
- coût excessif
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

184. Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

	Existence du système
pour les affaires civiles	() Oui (X) Non
pour les affaires administratives	() Oui (X) Non

Commentaires

186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)

() entre 1 et 5 jours

() entre 6 et 10 jours

() entre 11 et 30 jours

() plus (veuillez préciser) :

[X] NA

Commentaires

187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires initiées
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	36 [] NA [] NAP
1. Pour faute déontologique	12 [] NA [] NAP
2. Pour insuffisance professionnelle	12 [] NA [] NAP
3. Pour délit pénal	10 [] NA [] NAP
4. Autre	2 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

	Nombre de sanctions prononcées
Nombre total de sanctions (1+2+3+4+5)	17 [] NA [] NAP
1. Réprimande	7 [] NA [] NAP
2. Suspension	6 [] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	0 [] NA [] NAP
4. Amende	0 [] NA [] NAP
5. Autre	4 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons : Dismissal

H1. Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 186, 187 et 188 :

Source : Ministry of Justice

8.2. Exécution des décisions pénales

8.2.1. Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

189. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales? (plusieurs options possibles)

- Juge
 Procureur
 Services pénitentiaire et de probation
 Autre autorité (veuillez préciser) :

Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

- Oui
 Non

Commentaires

191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

- 80-100%
- 50-79%
- Moins de 50%

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

9. Notaires

9.1. Profession de notaire

9.1.1. Nombre et statuts des notaires

192. Si votre pays dispose de notaires, veuillez indiquer leur nombre et leur statut. Sinon, veuillez passer à la question 197.

	Total	Hommes	Femmes
TOTAL (1+2+3+4)	4 970 [] NA [] NAP	3 242 [] NA [] NAP	1 728 [] NA [] NAP
1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2. Professionnels nommés par l'Etat	4 970 [] NA [] NAP	3 242 [] NA [] NAP	1 728 [] NA [] NAP
3. Fonctionnaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
4. Autre	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser le statut de ces notaires :

192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (plusieurs options possibles) :

- diplôme
- expérience professionnelle/formation professionnelle
- examen
- procédure de nomination par l'Etat
- autre (veuillez préciser):

Commentaires

192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : 75
- non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser :

194. Quel type de fonctions exercent les notaires (plusieurs réponses possibles):

- dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)
- authentification
- certification des signatures
- contrôle de légalité des documents soumis par les parties
- médiation
- prestation de serments
- autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) :See general comments

Commentaires

194-1. Les notaires ont –ils des droits exclusifs dans l'exercice de leurs fonctions :

- dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)
- authentification
- certification des signatures
- contrôle de légalité des documents soumis par les parties
- médiation
- prestation de serments
- autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) :

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou, au contraire, des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés: In Italy notaries have monopoly in none of the above activities.

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles) ?

- Transaction immobilière
- Droit de la famille
- Droit des successions
- Droit des sociétés
- Contrôle de la régularité des jeux de hasard
- Autres

Commentaires

194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes numériques spécialisés dans leur activité ?

- Dans l'élaboration d'instruments authentiques
- Dans l'enregistrement d'instruments authentiques (archives)
- Pour d'autres activités (veuillez préciser) :

Commentaires

195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

Oui

Non

Commentaires

196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles)?

une instance professionnelle

le tribunal

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

Oui

Non

Commentaires

II. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 192:

Sources : National Council of Notaries (Consiglio Nazionale del Notariato)

10. Interprètes judiciaires

10.1. Précisions sur la profession d'interprète judiciaire

10.1.1. Statuts des interprètes judiciaires

197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires

198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

Oui

Non

Commentaires

199. Nombre d'interprètes judiciaires accrédités ou enregistrés :

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires

200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) :

201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?

[] Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

[X] Oui, pour les recruter sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

[] Non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélection

Commentaires

J1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 199

Sources : Ministry of Justice

11. Experts judiciaires

11.1. Profession d'expert judiciaire

11.1.1. Statuts des experts judiciaires

202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des procédures judiciaires (plusieurs options possibles):

[X] experts à qui les parties demandent d'apporter leur expertise pour soutenir leur argumentation,

[X] experts nommés par le tribunal pour mettre à la disposition de celui-ci leurs connaissances scientifiques et techniques sur des questions de fait,

[] «Experts juristes » qui peuvent être consultés par le juge pour des questions de droit spécifiques ou qui ont pour tâche de soutenir le juge dans la préparation du travail judiciaire (mais qui ne participent pas au jugement).

[] Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

202-1. Existe-t-il des listes ou des bases de données d'experts judiciaires agréés ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple

: l'expert prête-t-il serment ? comment est évaluée sa compétence ? par qui ?) :

202-2. Qui est responsable de l'enregistrement des experts judiciaires?

- Le Ministère de la Justice
 Les tribunaux
 Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)
 Autre

Commentaires

202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

- Oui, pour combien de temps
 Non

Commentaires

203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

- Oui
 Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

	Obligation de formation
Formation initiale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

- la procédure judiciaire
 le métier de l'expert
 autre

Commentaires

204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

- Oui
 Non

Commentaires

204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?

- Oui

() Non

Commentaires

205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

205-1. Qui fixe la rémunération de l'expert ?

- The experts' remuneration is set by law.

206. Existe-t-il des dispositions impératives relatives à l'exercice de la fonction d'expert judiciaire dans le cadre des procédures judiciaires ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser, notamment les délais impartis pour présenter un rapport technique au juge :

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles et commerciales litigieuses	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Affaires pénales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre affaires	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

207. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des experts judiciaires ?

Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

[X] Oui, pour les recruter et/ou les nommer sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

[] Non, veuillez préciser qui est responsable de cette sélection

Commentaires

207-1. Le juge contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

K1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 205

Sources :

12. Les réformes dans le système judiciaire

12.1. Réformes envisagées

12.1.1. Réformes

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Veuillez préciser si ces réformes sont en préparation ou si elles ont simplement été envisagées jusqu'alors. Des projets innovants ont-ils été mis en œuvre ? Si possible, respectez les catégories suivantes:

1. Programmes de réforme généraux Draft enabling law for "the efficiency of the civil and criminal trial, for the overall reform of the judiciary and of the discipline on eligibility and relocation in the role of magistrates as well as provisions on the constitution and functioning of the Superior Council of the Judiciary and on the flexibility of the judiciary staff". The draft law was sent to the Prime Minister's Office on 12th of July 2019 for approval by the Council of Ministers and the subsequent sending to the Parliament. Following approval by the Parliament, the legislative decrees must be issued.

The measures described below are all provided for in the above draft law, with the only exception of those in point 3.1. Access to justice and legal aid

2. Budget

3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux-, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice,

renovation et construction de nouveaux bâtiments) Staffing plant. Delegation criteria have been set out for the introduction of a “flexible staffing plant“ at district level, namely a task force of magistrates to be allocated to the various courts in the district to replace temporary absent magistrates, to provide support to courts that are in critical performance conditions or that must face situations of emergency.

Appointment to managerial and semi-managerial positions. For appointment to these positions the seniority criterion is to be valued together with parameters and indicators of aptitude (such as experience in managerial and semi-managerial functions, experience of collaboration and direction in the management of courts, experience in the self-governing bodies of the judiciary, the results achieved in carrying out the judicial activity, the interpersonal skills demonstrated).

3.1. Accès à la justice et aide judiciaire The draft enabling law containing “amendments to the Consolidated Law on the legislative and regulatory provisions on the cost of justice referred to in the Presidential Decree of 30 May 2002, n. 115 ” - approved by Council of Ministers in May 2019 and waiting to be approved by Parliament. – has provided for:

1) introduction of legal aid in assisted negotiation procedures. ; 2) extension of the right to resort to legal aid for victims of a crime making it accessible even beyond the limits of income for specific crimes.

4. Conseil supérieur de la magistrature 1) Modification of the number of lay and professional (magistrate) components. 2) Modification of the election method, with the provision of a two stage mechanism (the first aimed at identifying, by drawing lots, the magistrates eligible to the Superior Council of the Judiciary, and the second to elect among them the components of the Superior Council of the Judiciary) 3) Compensation for members of the Superior Council of the Judiciary has been reduced.

5. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d’exécution, etc.) : organisation, formation, etc. Judges The system to assess magistrates professionally has been modified allowing the participation of non-judge members in Judicial Councils and the simplification of the procedure recognizing the positive evaluation of professionalism. Principles of delegation have been set out to reorganize the disciplinary offenses system and judges’ leave in case of illness. The criteria for accessing the functions of cassation counselor and deputy public prosecutor at the Court of Cassation have been redefined in order to better guide the exercise of discretion by the self-governing body. Access rules have been revised, allowing participation in the public exam to enter the judiciary directly after university degree. The oral exam tests have also been modified. For newly appointed judges, the term for transfer request has been reduced to three years. For all others it has remained unchanged at four years.

Prosecution services.

The proposed modification concerns prosecutor offices, establishing working groups in every office to which to assign the magistrates based on their specialization, according to established organizational rules.

6. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d’actes de coopération Reform of the civil and criminal procedure in the first and second instance according to the objectives of trial simplification, expeditiousness and rationalization.

The main envisaged measures are the following: 1) Civil trial: recourse to extrajudicial preliminary investigation; simplification of the first instance trial procedure; further delimitation of the subject of the dispute in the appeal judgment; streamlining of the decision-making phase.

2) Criminal trial: stricter rules to formulate the filing request; shorter terms for the preliminary investigations; cases of recourse to indictment have been limited; revision of the discipline of special proceedings; acceleration of the appeal judgment. The draft bill also contains provisions concerning the functioning of the Judiciary Superior Council; the rules on the eligibility of judges for political and administrative appointments and their possibility to return to judicial functions.

7. Exécution des décisions de justice

8. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges Mandatory mediation Mandatory mediation as a compulsory step before the parties may apply to the courts has been excluded for some types of disputes with traditionally low success rates. Assisted negotiation a) mandatory assisted negotiation as a compulsory step before the parties may apply to the courts has been eliminated for disputes relating to traffic accidents; b) preliminary investigations have been allowed in an extra-judicial phase in order to facilitate the assessment of the facts before the start of the process; c) the procedure has been simplified.

9. Lutte contre la criminalité

9.1 Système pénitentiaire

9.2 La justice adaptée aux enfants

9.3 La violence entre partenaires In July 2019 a new legislation has been approved aimed at tackling domestic and gender-based violence ("Amendments to the penal code, the code of criminal procedure and other provisions concerning the protection of victims of domestic and gender violence", so called "Red Code") The new Law contains important changes concerning the substantive and procedural criminal law and executions of penal sentences, with reference to crimes against the person. The Law foresees a preferential and urgent process to deal with the proceedings concerning crimes in this matter, all with a view to providing greater protection to the victims.

The Law also introduces new types of offences, adding the following articles to the penal code: "Art. 387 bis. Violation of the removal orders from the family home and the prohibition of approaching the places frequented by the victim "; "Art. 588 bis. Compulsion or induction to marriage "; "Art. 583 quinquies. Major disfiguring of the person's appearance through permanent lesions of the face "; "Art. 612 ter. Illicit distribution of sexually explicit images or videos ".

10. Nouvelles technologies de l'information et de la communication Additional resources for the digitalization of civil and criminal justice are provided for by the draft enabling law " containing emedaments to the Consolidated Law on the legislative and regulatory provisions on the cost of justice referred to in the Presidential Decree of 30 May 2002, n. 115 ", approved by the Council of Ministry on May 2019.

Within the NOP Governance and Istitutional Capacity - 2014 -2020, IT infrastructures are being developed for the implementation of the Digital Civil Trial for the Justice of the Peace, the digitalization of the front offices' activity (Help desk), and the development of the Office for Trial. A national Web Portal for the digitalization of judicial auctions was launched in February 2018.

11. Autres